

Bienvenue sur la Plateforme Callendar,

L'utilisation de la Plateforme Callendar est encadrée par le présent document intitulé "Conditions générales d'utilisation et de vente" ou CGUV, par les Devis et par la « Politique de confidentialité » accessible ici. L'ensemble de ces documents forme un contrat entre "Vous", le Client, et "Nous", la société Callendar éditrice de la Plateforme Callendar. Nous Vous invitons à consulter et accepter chacun de ces documents avant tout usage de la Plateforme et ses Services.

1. Présentation générale de la Plateforme Callendar

La société CALLENDAR (société par actions simplifiée au capital social de 11.111,20 €, dont le siège social est situé au 1 COURS VALMY, 92800 PUTEAUX France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 879.252.831 représentée par Thibault LACONDE en tant que Président - ci-après désignée par « **la Société** ») s'est donnée pour mission d'accélérer l'adaptation au changement climatique en facilitant l'évaluation des risques à l'échelle locale. Elle propose des applications grand-public gratuites mais aussi des outils destinés aux entreprises ; ces réalisations sont présentées sur le site web <https://www.callendar.tech/>.

Parmi ces outils, la Société édite et propose à ses Clients d'accéder aux services de la Plateforme Callendar (ci-après « **la Plateforme** » ou « **la Plateforme Callendar** »).

La Plateforme est une solution digitale pour l'évaluation des risques climatiques à grande échelle proposant :

- un service de traitement des données climatiques issues de producteurs extérieurs tels que des centres de recherche ou des producteurs de données (la liste des producteurs de données et les licences associées figurent en annexe de ce document), et d'analyse des risques climatiques physiques pour un point (défini par ses coordonnées géographiques), une série de points ou une zone géographique.
- la production d'un livrable se formalisant par un rapport d'analyse des risques climatiques physiques accompagné des données brutes et intermédiaires associées dans un fichier CSV, ainsi que de la méthodologie sous forme de fichier pdf.

2. Définition

Dans le cadre des présentes CGUV, chacun des termes ci-dessous utilisés avec une majuscule (au pluriel ou au singulier) auront la signification suivante :

Client	Désigne la personne morale signataire du Devis et des présentes CGUV, engagée contractuellement et responsable du respect des présentes CGUV par lui et ses Utilisateurs.
Compte Utilisateur	Désigne l'espace Utilisateur, accessible depuis la Plateforme, à partir des Identifiants.
Conditions générales d'utilisation et de vente ou CGUV	Désigne le présent document et ses annexes ainsi que ses mises à jour.
Contrat	Désigne ensemble les CGUV, la politique de confidentialité et le(s) Devis.
Contenu Généré	Désigne le contenu produit par les Services de la Plateforme à partir du traitement des Données d'entrée et des Données Client. Le Contenu généré peut prendre la forme d'un rapport d'analyse qui peut être extrait de la Plateforme par le Client accompagné des données brutes et intermédiaires (fichier CSV), ainsi que de la méthodologie (fichier pdf).
Devis	Désigne le document formalisant les Services souscrit par le Client et le prix associés. La signature du Devis vaut acceptation des présentes CGUV. Le paiement du prix permet au Client d'accéder aux Services souscrits.
Documentation	Désigne les documents techniques et Utilisateurs fournis par la Société au Client accessibles en ligne, décrivant les modalités d'utilisation et de fonctionnement de la Plateforme.
Données Client	Désigne tout contenu, toute information fourni(e) ou soumis(e) par le Client, notamment un point (défini par ses coordonnées géographiques), une série de points ou une zone géographique, aux fins d'analyse via les Services de la Plateforme.

Données d'entrée		Désigne l'ensemble des données intégrées à la Plateforme ou auxquelles la Plateforme accède par des API et permettant la fourniture des Services. Les bases de données intégrées à la Plateforme, ainsi que leur producteur et les licences d'utilisation associées sont listées en annexe.
Données caractère personnel	à	Désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.
Feedback		Désigne l'ensemble des idées, commentaires, suggestions, propositions d'amélioration de la Plateforme ou des Services, recommandations, cas d'usage, transmis par le Client ou ses Utilisateurs à la Société, par écrit ou oralement.
Identifiant		Désigne les données d'identification (email et mot de passe) permettant à l'Utilisateur de s'authentifier, de se connecter à la Plateforme et d'accéder à son Compte Utilisateur.
Informations Confidentielles		Comprennent toute information stratégique, financière, technique, juridique, les secrets d'affaires, et de manière générale toutes informations en lien avec les activités de la partie ainsi que le savoir-faire et les données relatives au fonctionnement de la Plateforme Callendar.
Plateforme Plateforme Callendar	ou	Désigne la Plateforme Callendar (y inclus ses mises à jour et évolutions), accessible à distance, en mode Software as a Service (SaaS) à partir de l'adresse https://climatevision.callendar.tech , permettant au Client d'accéder aux Services. La Plateforme comprend notamment le portail, les interfaces utilisateurs, les solutions logicielles, les fonctionnalités, les algorithmes, les bases de données, les API ou interfaces de programmation d'application, les arborescences, l'architecture technique, les contenus, la Documentation, les méthodologies, les formats et modèles notamment les modèles de rapports d'analyse. La Plateforme est régulièrement mise à jour et peut évoluer dans ses fonctionnalités et son interface selon les conditions précisées dans les présentes CGUV.
Services		Désigne l'ensemble des services accessibles à partir de la Plateforme Callendar.
Utilisateur		Désigne la personne physique autorisée par le Client à accéder et utiliser la Plateforme à partir de son Compte Utilisateur.

3. Acceptation, opposabilité des CGUV

Le Client peut utiliser la Plateforme et les Services sous réserve de l'acceptation préalable des présentes CGUV formalisée par la validation du Devis. Aussi, le Client, en validant le Devis, déclare :

- avoir pris connaissance, compris et valider les présentes CGUV ;
- disposer de toutes les informations nécessaires pour considérer que la Plateforme correspond à ses attentes, objectifs et besoins ;
- disposer des compétences et moyens techniques nécessaires pour accéder et utiliser la Plateforme et les Services.

L'Utilisateur se doit d'accepter à sa première connexion les présentes CGUV.

4. Durée

Le Contrat entre en vigueur à compter de la signature du Devis et l'ouverture du compte Utilisateur, selon les modalités défini(es) en Devis, pour une durée d'un (1) an renouvelable automatiquement par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé réception au moins un (1) mois avant la date d'anniversaire du Contrat à l'adresse suivante : 1-7 cours Valmy, 92800 Puteaux, France.

5. Accès à la Plateforme

5.1 Principes généraux

Sous réserve de la validation du Devis et du paiement de la facture correspondante, la Société fournit au Client l'accès à la Plateforme et aux Services souscrit.

La Société crée un ou des profils Utilisateurs selon les informations transmises par le Client, ou le Client par l'intermédiaire d'un Compte Utilisateur administrateur, peut inviter les Utilisateurs à accéder à la Plateforme par un lien d'activation.

Chaque Utilisateur reconnaît disposer de la compétence et des moyens techniques nécessaires pour accéder à la Plateforme et l'utiliser. L'accès à la Plateforme et son utilisation nécessitent de disposer de la configuration minimale d'accès à internet. Les équipements (ordinateur, téléphone portable, moyens de télécommunications etc.)

permettant l'accès à la Plateforme sont à la charge exclusive du Client, de même que les frais de télécommunication induits par leur utilisation.

5.2 Administration des Comptes Utilisateurs

Le Client est responsable des informations transmises aux fins de création des Comptes Utilisateurs et le cas échéant administrateur ainsi que la définition des droits associés.

Le Client est responsable de la confidentialité relative à ses Identifiants et s'engage à prendre toute mesure utile pour assurer cette parfaite confidentialité et éviter toute usurpation d'identité ou toute activité frauduleuse ou non autorisée des Comptes Utilisateurs.

Le Client s'engage à signaler à la Société dans les plus brefs délais toute utilisation frauduleuse des Comptes Utilisateurs. Le Client est responsable de toutes les activités opérées à partir des Comptes Utilisateurs.

5.3 Suspension ou fermeture du ou des Compte(s) Utilisateurs

En cas de non-respect des présentes CGUV, et sans préjudice de toute action de droit commun qui pourrait lui être ouverte, la Société se réserve le droit de :

- suspendre le Compte de l'Utilisateur le temps de réaliser les vérifications nécessaires et jusqu'à ce que la cause de la suspension ait disparu,
- clôturer ce compte notamment en cas d'atteintes répétées aux obligations prévues ou d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle de la Société.

6. Engagements de la Société

6.1 Disponibilité et hébergement de la Plateforme

La Société s'efforce de maintenir un accès à la Plateforme 24h/24 et 7 jours/7 et fait ses meilleurs efforts, conformément aux règles de l'art, pour sécuriser la Plateforme eu égard à la complexité de l'internet ; elle s'engage à procéder régulièrement à des contrôles afin de vérifier son fonctionnement et son accessibilité. La Société assure l'hébergement des Services via le service Azure.

L'accès et l'utilisation de la Plateforme peuvent être momentanément suspendus à des fins de maintenance. La Société fera ses meilleurs efforts pour informer au préalable le Client. Le service de maintenance de la Société s'attache à optimiser les opérations de maintenance afin de minimiser la gêne occasionnée. La Société ne saurait être tenue responsable d'une quelconque indisponibilité de la Plateforme notamment si celle-ci répond à des impératifs de sécurité ou est due à des facteurs extérieurs notamment, des raisons techniques, l'encombrement du réseau, une mauvaise utilisation des services en ligne, une défaillance des fournisseurs d'accès à Internet.

6.2 Assistance

La Société déploie des efforts commercialement raisonnables pour fournir un service d'assistance technique au Client pour (i) répondre aux questions relatives à l'utilisation de la Plateforme et des Services et (ii) informer la Société d'un dysfonctionnement de la Plateforme. L'Utilisateur peut joindre le service d'assistance technique de la manière suivante : par email à l'adresse : contact@callendar.tech.

Le service est joignable du lundi au vendredi (hors jours fériés du calendrier français) de 9h à 18h (heures en France métropolitaine).

Le service d'assistance n'est qu'une aide technique proposée à l'Utilisateur et ne saurait engager la responsabilité de la Société, ni en termes de conseil, ni en termes de qualité de service.

En cas d'identification d'un dysfonctionnement, le Client s'engage à transmettre toutes les informations nécessaires à sa résolution et notamment les circonstances de sa survenance, la nature du dysfonctionnement, les effets.

6.3 Modification des Services

La Société se réserve le droit, à tout moment, d'ajouter, de modifier de manière substantielle ou d'interrompre momentanément ou définitivement, les Services proposés à partir de la Plateforme.

Le Client reconnaît que la Société n'est pas responsable envers lui ou envers aucune autre personne pour toute modification, suppression ou interruption des Services.

6.4 Mise en garde du Client

Le Client déclare avoir pris connaissance de toutes les informations relatives à l'utilisation de la Plateforme souscrite et confirme l'adéquation de la Plateforme à ses besoins.

Le Client est informé et reconnaît que les bases de données intégrées à la Plateforme peuvent contenir des données erronées, inexactes, incomplètes et se doit par conséquent d'être vigilant quant aux Contenus générés,

leur interprétation et utilisation. Le Client est pleinement responsable de l'usage qu'il fait de la Plateforme, des Services, des Données Client qu'il intègre et des Contenus générés. Le Client s'engage à transmettre à la Société tout incident, dysfonctionnement, feedbacks quant à l'usage de la Plateforme, des Services, et quant à la qualité des Contenus générés.

7 Engagements du Client

Le Client est responsable de l'usage par l'Utilisateur de la Plateforme et des Services et s'engage notamment à :

- utiliser la Plateforme et les Services conformément aux présentes CGUV et à l'ensemble de la documentation disponible ;
- respecter les droits de propriété intellectuelle de la Société ;
- respecter les droits des tiers et notamment les licences d'utilisation des Données d'entrée ;
- respecter ses obligations en matière de communication ;
- ne pas réaliser d'activités illégales, frauduleuses ou portant atteinte aux droits ou à la sécurité des tiers, à l'ordre public ou aux lois et règlements en vigueur.

Le Client se doit également d'extraire et sauvegarder les Contenus générés.

Le Client convient que la responsabilité de la Société ne peut pas être engagée sur :

- la fourniture, la fiabilité et la complétude des Données Callendar ;
- l'utilisation des Services par le Client ;
- le caractère exploitable et fiable des Contenus générées, leur utilisation, leur fiabilité, leur véracité, leur complétude.

8 Conditions financières

Le Client peut choisir deux formes de souscription :

- Soit un paiement ponctuel à la génération de rapport d'analyse ;
- Soit un paiement d'un abonnement annuel permettant d'accéder à la Plateforme et de disposer d'un certain nombre de crédits permettant de générer un nombre de rapports. Le nombre de crédits est déterminé par le Devis en fonction des besoins anticipés par le Client. Ce nombre peut être révisé à la hausse en cours d'abonnement. Le Client dispose d'un suivi de crédits via son Compte Utilisateur.

Le Client qui souhaite souscrire aux Services de la Plateforme formule une demande à la Société via le site web. La Société contacte le Client et émet le Devis, la formule de souscription et les prix en fonction du besoin exprimé par le Client en termes de nombre de rapports annuels. La Société envoie le Devis au Client pour validation. Une fois le Devis validé, la facture est émise par la Société et envoyée au Client pour paiement. Le paiement au titre du Contrat, se fait exclusivement par prélèvement ou virement bancaire.

L'accès aux Services et à la Plateforme est conditionné au paiement préalable des sommes facturées conformément au Devis validé.

A défaut de paiement de la facture, la Société est droit (i) de ne pas activer l'accès à la Plateforme ou de suspendre de plein droit l'accès à la Plateforme jusqu'au paiement effectif par le Client, (ii) de facturer tous frais de recouvrement notamment frais bancaires liés au rejet d'un paiement ou au défaut de paiement, (iii) de procéder à la facturation à son profit d'un intérêt de retard, dû par le seul fait de l'échéance du terme, au taux de 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal, assis sur le montant de la créance non réglée à l'échéance et d'une indemnité forfaitaire de 40 (quarante) euros au titre des frais de recouvrement (iv) le tout sans préjudice d'éventuels dommages et intérêts.

9 Propriété intellectuelle

9.1 Propriété de la Plateforme et des Services

La Plateforme et l'ensemble de ses composants, les Services, les bases de données et Données d'entrée, les modèles de rapport et Contenus générés sont et restent la propriété exclusive de la Société ou de concédants de licence. La Société est titulaire sur ces éléments des droits d'auteur et pour les bases de données également des droits du producteur de bases de données.

Les présentes CGUV n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle sur la Plateforme et l'ensemble des éléments appartenant à la Société ou à des tiers. Tous les droits et titres relatifs à la Plateforme qui ne sont pas expressément accordés au Client dans le présent Contrat sont réservés par la Société et ses concédants de licence.

9.2 Licence d'utilisation de la Plateforme et des Services

Sous réserve du paiement du montant de la souscription, la Société accorde au Client une licence limitée, non exclusive, non transférable, révocable et mondiale d'utiliser la Plateforme et les Services, pendant la durée telle que définie à l'article « Durée » uniquement à des fins internes et conformément aux limitations (le cas échéant) énoncées dans le Devis (a) d'accéder aux Services et de les utiliser conformément au présent Contrat et à la

Documentation ; (b) d'extraire les Contenus générés, les données brutes et intermédiaires et la méthodologie conformément aux fonctionnalités de la Plateforme. Le Client peut autoriser tout Utilisateur autorisé à accéder aux Services et à les utiliser uniquement comme prévu par la Documentation et le présent Contrat.

Le Client s'interdit de :

- dénaturer les Données d'entrée ;
- procéder à du reverse engineering ;
- extraire manuellement ou automatiquement, y compris par des techniques de scraping ou crawling, tout ou partie de la Plateforme, des bases de données, des Services, des Données d'entrée ;
- copier, reproduire, télécharger, diffuser, transmettre, exploiter commercialement et/ou distribuer de quelque façon que ce soit la Plateforme, les Services ou les Données d'entrée ;
- concéder des sous-licences à des tiers autre que les Utilisateurs ;
- connecter, interfacer ou interopérer la Plateforme avec des logiciels tiers sans validation écrite préalable de la Société ;
- développer des solutions logicielles, ou des services concurrents à la Plateforme Callendar ;
- adopter tout comportement portant atteinte à la sécurité informatique de la Plateforme, détourner des mesures de protection, de sécurité ou les habilitations ;
- porter atteinte aux droits patrimoniaux et aux droits à la paternité de la Société.

Toute violation de l'un de ses droits est susceptible d'engager la responsabilité civile ou pénale du Client ou de son auteur.

Le Client s'engage également à citer la Société en tant qu'éditrice de la Plateforme productrice des Contenus générés et à conserver les mentions de paternité et d'information figurant sur les Contenus générés.

Les signes distinctifs de la Société et notamment les marques Callendar (marques françaises  numéro 5019501 et  callendar numéro 5085409), les noms de domaine, la dénomination sociale ainsi que les logos pouvant figurer sur la Plateforme sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ces signes distinctifs sans autorisation expresse de la Société est interdite.

9.3 Utilisation des Données Client

Le Client est pleinement responsable des Données Client et s'engage disposer des droits nécessaires à leur utilisation par la Plateforme. La Société est autorisée à les utiliser aux fins d'exécution du Contrat, de traitement par les Services de la Plateforme et de génération de Contenu généré. La Société peut également utiliser les Données Client, de manière anonyme, aux fins d'analyse des Services et des usages, de développement de nouveaux Services, et d'entraînement des algorithmes et de modèles d'intelligence artificielle.

Le Client déclare et garantit que toutes Données Client (a) n'enfreint aucun droit d'auteur, marque commerciale ou brevet ; (b) ne détourne aucun secret commercial ; (c) ne contient aucun virus ou autre code de programmation informatique malveillant destiné à endommager le système ; (d) ne contient aucune donnée identifiante ; et (e) ne viole pas les droits d'un tiers.

9.4 Propriété des Contenus générés

Le rapport d'analyse généré est la propriété du Client qui est libre d'en disposer en interne pour ses besoins propres, de le transmettre à un prestataire tiers de type bureau d'étude qui a à en connaître, de le communiquer au public ou aux instances concernées. Le Client s'engage à conserver les mentions de paternité et d'information figurant sur les Contenus générés lors de toute transmission ou communication du rapport d'analyse.

Les données brutes et intermédiaires transmis en fichier CSV sont mis à disposition du Client dans les conditions des licences d'utilisation indiquées en annexe et conformément à l'article « Licence open source ».

La méthodologie transmise en fichier pdf est transmise à des fins d'information du Client.

Le Client s'interdit de transmettre à des tiers, y compris à titre gratuit, de modifier, de dénaturer, de commercialiser le rapport, les données brutes et intermédiaires ainsi que la méthodologie.

La Société conserve pendant la durée du Contrat un exemplaire des Contenus générés sur la Plateforme ; le Client se doit de procéder à l'extraction et à la sauvegarde de ses Contenus générés, à ses frais exclusifs, au fur et à mesure de leur réalisation et au plus tard au terme du Contrat. La Société met à disposition une fonctionnalité d'extraction des Contenus générés.

9.5 Licence open source

Le Client est informé que certains composants de la Plateforme peuvent être soumis à des licences open source, notamment les bases de Données d'entrée qui proviennent de producteurs tiers tels que des centres de recherche.

Les bases de données intégrées à la Plateforme, ainsi que leur producteur et les licences d'utilisation associées sont listées en annexe. La Société n'apporte aucune garantie sur ces composants ou contenus open source. Le Client s'engage à respecter les licences d'utilisation des bases de Données d'entrée.

9.6 Feedbacks

La Société est libre d'intégrer les Feedbacks des Clients et Utilisateurs dans la Plateforme et les Services et développer le cas échéant de nouvelle fonctionnalité, de modifier ses interfaces utilisateurs ou d'améliorer les Services. En tant que de besoin, le Client ou l'Utilisateur accorde à la Société une licence gratuite, mondiale, transférable, pouvant faire l'objet d'une sous-licence, irrévocable et pour une durée de cinquante (50) ans sur ses Feedbacks.

10 Données à caractère personnel

Les parties s'engagent, chacune pour ce qui la concerne, à se conformer à toutes les obligations légales et réglementaires qui leur incombent en matière de protection des données à caractère personnel, notamment la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version modifiée, et le règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel - RGPD (ensemble la « Réglementation applicable »).

Deux traitements sont identifiés en exécution du présent Contrat :

- Traitement 1 : Traitement de données aux fins de gestion de la relation contractuelle. Sur ce traitement chaque partie est responsable de traitement et se doit de se conformer à la Réglementation applicable ;
- Traitement 2 : Traitement de données aux fins d'exécution du Contrat, d'ouverture des Comptes Utilisateurs, et de mise à disposition de la Plateforme Callendar. Sur ce traitement, la Société est amenée à traiter des Données à caractère personnel des Utilisateurs au nom et pour le compte du Client en qualité de sous-traitant, tandis que le Client, lui agit en qualité de responsable du traitement au sens de la Réglementation applicable.

Sur ce traitement 2, la Société se conforme aux exigences de l'article 28 RGPD et informe le Client :

- opérer le traitement sur la base légale de l'exécution d'un contrat ;
- avoir mis en place les mesures techniques et organisationnelles appropriées aux fins de garantir la protection des droits des personnes concernées ;
- traiter les Données à caractère personnel conformément aux instructions documentées transmises par le Client ;
- ne traiter dans le cadre de la Plateforme que les Données à caractère personnel suivantes : nom, prénom, email de l'Utilisateur, nom de domaine de connexion, logs de connexion ;
- ces données sont traitées aux seules fins d'opération de la Plateforme, de maintenance, d'analyse statistique, de développement de nouveaux Services, et à des fins probatoires notamment en cas d'usage non conforme aux CGUV ;
- sous-traiter l'hébergement de la Plateforme et des Données à caractère personnel à Azure ; l'ensemble des serveurs étant localisés en Europe ;
- aider le Client de manière raisonnable à s'acquitter de ses obligations ;
- supprimer les Données à caractère personnel dans les six (6) mois suivants la suppression des Comptes Utilisateurs ou la résiliation du Contrat ;
- ne procéder à aucun transfert de Données à caractère personnel en dehors de l'EEE ;
- informer le Client en cas d'incidents et violation de Données à caractère personnel.

Le Client peut procéder à un audit de la Plateforme aux fins de vérification de la conformité à cet article dans la limite d'une fois par Contrat.

Le Client reconnaît et accepte que la Société pourra utiliser les données anonymisées de l'Utilisateur et du Client aux fins d'entraînement de ses systèmes et algorithmes.

11 Confidentialité

Chacune des parties s'engage à ne pas divulguer à un tiers, sans l'accord écrit et préalable de l'autre partie, les Informations Confidentielles de l'autre partie pendant toute la durée du Contrat et pendant cinq (5) ans après l'expiration ou la rupture du Contrat pour quelque cause que ce soit. Les parties déclarent et garantissent qu'elles font respecter cette obligation par leur personnel et éventuels sous-traitants impliqués dans l'exécution du Contrat.

Ne seront pas considérées comme Informations Confidentielles, les informations :

- qui sont ou tombent dans le domaine public sans que cela ne soit imputable à la partie réceptrice ;
- qui étaient connues de la partie réceptrice préalablement à leur divulgation
- qui sont communiquées à la partie réceptrice par un tiers sans violation d'une obligation de confidentialité et sans autre faute ;
- qui sont développées indépendamment par la partie réceptrice, sans qu'une Information Confidentielle de l'autre partie ne soit utilisée ;

- dont la divulgation est requise aux termes d'une loi, d'un règlement ou d'une décision d'un Tribunal dans la stricte mesure nécessaire.

Chacune des parties prendra toutes les précautions raisonnables pour protéger les Informations Confidentielles de l'autre partie, en prenant au minima le même niveau de précautions qu'elle utilise pour assurer la confidentialité de ses propres Informations Confidentielles.

12 Convention de preuve

En cas de contestation sur l'utilisation de la Plateforme Callendar, les parties conviennent que la journalisation des logs effectués par les équipements de la Société lors de l'utilisation de la Plateforme Callendar fera foi et vaudra preuve entre les parties par application de l'article 1368 du Code civil.

13 Responsabilité et préjudice

Le Client convient que la Plateforme, les Services ainsi que la Documentation lui sont fournis "en l'état" et qu'il les utilise sous sa propre responsabilité.

Le Client reconnaît que :

- les Contenus générés sont basés sur des bases de données produites par des producteurs tiers, traitées à l'aide de méthodologies reconnues, mais qu'elles peuvent contenir des erreurs ;
- par nature, les projections climatiques contiennent des incertitudes liées par exemple aux émissions futures, à la modélisation, à la nature chaotique de la météo.

Par conséquent, sous réserve de dispositions d'ordre public, et en complément des autres dispositions prévues aux présentes, la Société n'est pas responsable de :

- un défaut de complétude, de qualité, de véracité ou de fiabilité des Données d'entrée ;
- une mauvaise qualité ou une imprécision dans le rapport d'analyse et plus généralement dans les Contenus générés ;
- un usage de la Plateforme non conforme à la Documentation ou au Contrat ;
- l'utilisation que le Client et les Utilisateurs font des Contenus générés ;
- des prises de décision associées aux Contenus générés et leurs conséquences ;
- toute défaillance du réseau internet ou des moyens de communication.

En toute hypothèse, la responsabilité de la Société ne peut être engagée que dans le cas d'une faute grave prouvée.

La Société et le Client conviennent d'un commun accord que la Société ne peut être tenue responsable que des conséquences des dommages directs et que l'indemnisation des dommages indirects et des dommages punitifs est exclue et ce y compris les pertes de profit, de chance, d'opportunité, de données, d'exploitation, ou tout autre perte de biens incorporels, ainsi que l'atteinte à l'image de marque et les actions de tiers.

En toute hypothèse et tout fait générateur confondu, le montant maximum des dommages et intérêts directs et consécutifs auxquels la Société peut être condamnée ne pourra être supérieur au montant total des sommes facturées et encaissées par la Société au Client sur une année contractuelle.

14 Résiliation pour manquement

14.1 Résiliation pour manquement à une obligation essentielle

Constituent des obligations essentielles du Client (les « Obligations essentielles ») :

- le paiement du tarif par le Client tel que prévu en Devis ;
- l'utilisation de la Plateforme Callendar conformément aux article « Engagements du Client » et « Propriété intellectuelle ».

En cas de manquement par le Client à l'une de ces Obligations essentielles, la Société pourra :

- suspendre ou supprimer l'accès du Client à la Plateforme Callendar immédiatement par simple notification par lettre recommandée avec avis de réception ;
- avertir toute autorité compétente, coopérer avec elle et lui fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites ;
- engager toute action judiciaire.

Ces actions sont sans préjudice de tous dommages et intérêts que la Société pourra réclamer au Client.

14.2 Résiliation pour manquement à une autre obligation

En cas de manquement à toute obligation autre qu'une Obligation essentielle par l'une des parties, la partie non-défaillante adresse une lettre recommandée avec avis de réception notifiant l'autre partie avec précision du ou des manquements identifiés ainsi que les références contractuelles associées.

La partie défaillante doit remédier aux manquements dans le délai de trente (30) jours à compter de la réception de cette lettre recommandée. A l'issue de ce délai de trente (30) jours, les parties se réunissent afin de constater la situation et décider :

- De la poursuite du Contrat ;
- De la résiliation du Contrat, sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels la partie non-défaillante pourrait prétendre.

14.3 Conséquences.

Au terme du Contrat, le Client se doit de récupérer l'ensemble des Données Client et Contenu généré. Aussi, pendant vingt (20) jours après la fin du Contrat, la Société mettra les Données Client et le Contenu généré à la disposition du Client par le biais des Services à partir d'un accès limité uniquement aux fins de récupération par le Client. Après cette période et dans les trois (3) mois suivant, à l'exception des données contenues dans les systèmes de sauvegarde, la Société détruira toutes les copies en sa possession des Données Client, des Contenus générés ainsi que les Données à caractère personnel des Utilisateurs.

Au terme du délai de récupération susvisé, le Client et par conséquent les Utilisateurs ne pourront plus disposer de l'accès à la Plateforme Callendar. Toute tentative d'accès et d'utilisation de la Plateforme Callendar à la fin du Contrat sera constitutive d'un accès illégitime et fautif.

Au terme du Contrat, les articles 10 « Propriété intellectuelle », 12 « Confidentialité », 13 « Convention de preuve », 14 « Responsabilité et préjudice », et 17 « Droit applicable et règlement des différends » survivent et restent applicables entre les Parties.

15 Divers

Le Client autorise expressément la Société à le faire figurer comme l'une de ses références commerciales et à faire usage de la dénomination et logo du Client à ce titre, sur le site officiel de la Société, ainsi que dans ses documents marketing et commerciaux, sauf notification écrite de la part du Client qui souhaite retirer cette autorisation.

Le débiteur d'une obligation née du Contrat en sera excusé s'il justifie d'un cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence. Si le cas de force majeure a un caractère momentané, l'exécution sera suspendue pendant le délai pendant lequel l'exécution de l'obligation en question est ainsi empêchée, ce retard étant ainsi excusé. Si la situation de force majeure ou le retard excusé perdure au-delà d'un délai de trente jours (30) jours, chaque partie pourra y mettre fin si elle le juge approprié, sans indemnité ni compensation à l'autre partie.

Le Client ne peut aucunement céder le Contrat, ni partiellement, ni en totalité, ni mettre à disposition de quiconque, même à titre temporaire la Plateforme Callendar, qu'elle que soit l'opération juridique.

La Société peut sous-traiter à sa convenance, tout ou partie du Contrat, dès l'instant où elle reste responsable de la bonne exécution du Contrat vis-à-vis du Client.

La Société peut modifier le présent Contrat en informant le Client par tout moyen écrit (et notamment par email). Les modifications apportées dans le Contrat et notamment changement dans les présentes CGUV ou modification des tarifs peuvent intervenir à chaque date d'anniversaire du Contrat.

Pour toute question relative aux présentes CGUV, la Société Callendar peut être contactée à l'adresse suivante : contact@callendar.tech.

16 Droit applicable et règlement des différends

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

En cas de litige ou de difficultés d'interprétation des présentes, la Société et le Client s'engagent à se rapprocher aux fins de trouver une solution amiable avant toute action en justice, sauf cas d'urgence.

EN CAS DE LITIGE QUANT A L'INTERPRETATION, LA VALIDITE OU L'EXECUTION DU CONTRAT, LES PARTIES ATTRIBUENT, DE CONVENTION EXPRESSE, COMPETENCE AUX TRIBUNAUX DANS LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES POUR EN CONNAITRE, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE.

Annexe : Liste des producteurs de Données d'entrée et licences associées

ERA5

Contient les informations modifiées de Copernicus Climate Change Service 2022.

L'accès à toutes les informations et données Copernicus est régi par le règlement (UE) n° 1159/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juillet 2013 relatif au programme européen de surveillance de la Terre, par l'accord ECMWF et par les conditions générales de la Commission européenne. L'accès à toutes les informations Copernicus est régi par le règlement (UE) n° 1159/2013 et par l'accord du CEPMMT.

L'accès aux produits Copernicus est donné à toutes fins utiles dans la mesure où il est licite, l'utilisation pouvant inclure, sans s'y limiter : la reproduction, la distribution, la communication au public, l'adaptation, la modification et la combinaison avec d'autres données et informations, ou toute combinaison de ce qui précède.

Consulter <https://cds.climate.copernicus.eu/api/v2/terms/static/licence-to-use-copernicus-products.pdf>

CMIP6

Les données du modèle CMIP6 sont soumises à une licence internationale Creative Commons (<https://creativecommons.org/licenses/>). La licence exacte peut varier en fonction du centre de modélisation :

Modèle	Producteur	Licence
FGOALS-g3	Institute of Atmospheric Physics (IAP), Chinese Academy of Sciences	CC BY-SA 4.0
CanESM5	Canadian Centre for Climate Modelling and Analysis (CCCma)	CC BY-SA 4.0
CMCC-ESM2	Centro Euro-Mediterraneo sui Cambiamenti Climatici (CMCC)	CC BY-SA 4.0
CNRM-CM6-1	Centre National de Recherches Météorologiques (CNRM) & CERFACS	CC BY-NC-SA 4.0
CNRM-ESM2-1	CNRM & CERFACS	CC BY-NC-SA 4.0
ACCESS-ESM1-5	CSIRO	CC BY-SA 4.0
EC-Earth3	EC-Earth Consortium	CC BY-SA 4.0
INM-CM5-0	Institute of Numerical Mathematics (INM)	CC BY-SA 4.0
IPSL-CM6A-LR	Institut Pierre-Simon Laplace (IPSL)	CC BY-NC-SA 4.0
MIROC6	JAMSTEC, AORI, NIES	CC BY-SA 4.0
MIROC-ES2L	National Institute for Environmental Studies (NIES)	CC BY-SA 4.0
UKESM1-0-LL	UK Met Office Hadley Centre & UKESM project partners	CC BY-SA 4.0
MPI-ESM1-2-LR	Max Planck Institute for Meteorology (MPI-M)	CC BY-SA 4.0
MRI-ESM2-0	Meteorological Research Institute (MRI)	CC BY-SA 4.0

Les producteurs et fournisseurs de données ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Toute responsabilité découlant de la fourniture des informations (y compris toute responsabilité découlant d'une négligence) est exclue dans toute la mesure permise par la loi.

Consultez le site <https://pcmdi.llnl.gov/CMIP6/TermsOfUse> pour connaître les conditions d'utilisation des résultats du CMIP6, y compris les exigences en matière de citation et de reconnaissance.

CSIRO

Les données sur les vagues du CSIRO sont placées sous une licence internationale Creative Commons CC BY-SA 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>).

Consult <https://data.csiro.au/collection/csiro:53176>

FIO

Les données sur les vagues du CSIRO sont placées sous une licence internationale Creative Commons CC BY 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

Consulter https://figshare.com/collections/Simulated_long-term_3-hourly_ocean_surface_waves_parameters_from_FIO-ESM_v2_0_CMIP6_experiments_for_past_present_and_future_climate_research/4839729/1